

Végétalisation participative des rues du cœur de ville de Marguerittes

Les objectifs

Marguerittes est une commune de 8500 habitants avec un cœur de ville aux rues étroites. Ses objectifs sont : limiter les îlots de chaleur urbains, redynamiser le « Permis de végétaliser », impliquer les habitants, améliorer leur cadre de vie, embellir le cœur de ville et encourager le respect des espaces publics.

Adaptation aux aléas :



Ilots de chaleur urbains
(ICU)

Porteurs du projet

Ville de Marguerittes - FREDON Occitanie
Marguerittes (30)



Ecosystème concerné

Urbain

Type de SfN*

Création

Calendrier

- 2020 Nouveau conseil municipal et premières réflexions
- 2022 AAP « Ma solution pour le climat » de la Région Occitanie
- 2023 Concertation citoyenne, végétalisation des rues

Budget

Coût complet : 6000 € TTC

Ingénierie et accompagnement : 4000€

Financement 100% région (AAP)

Plantation (hors main d'œuvre) : 2000 €

Financement 85 % FREDON 15 % Commune

Actions mises en œuvre

VOLET GOUVERNANCE / ETUDES

- Participation de Marguerittes, avec 4 autres communes, au projet « Lutte contre les îlots de chaleur » porté par FREDON Occitanie dans le cadre de l'AAP « Ma solution pour le climat ». Signature d'une **convention partenariale** entre la ville de Marguerittes et FREDON Occitanie
- Diagnostic** paysager et urbanistique, localisation et **mesure du phénomène d'îlots de chaleur urbains** (ICE Tool), rédaction d'un cahier des charges
- Après un **porte-à-porte** pour mobiliser les habitants, **concertation et co-construction** du projet avec les riverains engagés dans la mise en place du « **Permis de végétaliser** » : réunions, ateliers participatifs (co-animés par FREDON Occitanie et CAUE 30), sélection des espaces de plantation par les habitants au pied de leur façade, présentation de croquis paysagers représentant le projet de végétalisation aux habitants avant réalisation.

VOLET ACTIONS

- Suite à la demande des habitants auprès de la mairie, **études de faisabilité** par les services techniques (vérification de l'absence de câble ou de réseau), organisation d'une **journée de plantation citoyenne** : percée du revêtement, plantation, animation conviviale et artistique. Entretien régulier effectué par les habitants : arrosage et taille raisonnés.
- Aménagement de 5 espaces par la commune** avec pots transitoires, percée des revêtements et plantations de vivaces en pleine terre. Entretien en régie.

VOLET COMMUNICATION / SENSIBILISATION

- Information et valorisation des actions** sur les réseaux sociaux, dans la revue communale et auprès des communes voisines dans le but de disséminer la démarche
- Installation de **panneaux** expliquant le projet « Permis de végétaliser »
- Valorisation dans les livrables du projet « Lutte contre les îlots de chaleur urbains » de FREDON Occitanie ([lien](#))

Partenaires associés

Riverains, Ville de Marguerittes,
CAUE 30, FREDON Occitanie

Bilan de l'action

1

journée citoyenne

25

points de végétalisation

19

essences plantées

Les ruelles sont devenues plus agréables à parcourir, grâce à l'embellissement et à la disparition des dépôts de déchets. Une belle cohésion s'est développée entre les voisins, qui se sont emparés du « Permis de végétaliser » et qui s'investissent dans l'entretien de leurs plantes. Dans quelques années, les plantes grimpantes apporteront de la fraîcheur aux usagers.

Difficultés rencontrées

- L'étroitesse des rues du centre-ville a limité la percée des trous de plantations à 15 cm de diamètre pour permettre le passage des véhicules.
- Certains plants ont été volés. Des ganivelles sont abîmées par des voitures lors de manœuvres et doivent donc être régulièrement réparées.
- Les jeunes plants sont fragiles et nécessitent une attention particulière (arrosage, dégradation), voire d'être replantés si besoin.

Facteurs Clés de Succès

- La réalisation d'un croquis paysager et la présence de quelques façades déjà végétalisées ont permis aux habitants de se projeter dans le devenir de leur plantation.
- L'élue responsable des questions de végétalisation a été identifiée comme interlocutrice privilégiée par les habitants.
- Les actions ont été soutenues par une équipe municipale très motivée et fortement impliquée dans la démarche.
- Les habitants ont consulté une liste de recommandations fournie par le CAUE 30 pour faire leurs choix de végétaux, ce qui a permis de sélectionner des espèces adaptées au climat de la commune et d'éviter l'implantation d'espèces invasives.
- Les mentalités ont évolué concernant la gestion respectueuse et raisonnée du végétal en faveur de la biodiversité.
- Les habitants ont montré beaucoup d'enthousiasme et le « Permis de végétaliser » donne un cadre à leur engagement.
- Ce projet s'inscrit dans un aménagement global de la ville visant à donner aux habitants un accès de proximité à la nature (parcs, vergers urbains).

Conseils à donner et écueils à éviter

- **Coconstruire le projet avec les habitants en allant à leur rencontre**
- **Être accompagné pour le lancement de la démarche**
- **S'appuyer sur une liste de plantes à privilégier (indigènes, d'origine locale) et à proscrire, par exemple le guide « Plantons local en Occitanie » (2023) et ses fascicules associés, se tenir informé de leurs mises à jour**
- **S'assurer de la bonne santé des plants avant plantation**
- **Être équitable et déployer la démarche de végétalisation dans tous les quartiers de la ville pour que tous les habitants bénéficient d'ilots de fraîcheur**

« Déplacez-vous sous un arbre et vous sentirez la différence de fraîcheur ! »

Mme. Guiraud, élue en charge de la propreté et des espaces publics

Perspectives

- Amélioration de la solidité des ganivelles
- Déploiement de la désimperméabilisation et de la végétalisation à travers la ville
- Poursuite de la mobilisation pour proposer le permis de végétaliser dans de nouvelles rues

Suivi du projet

Pas de suivi prévu dans les prochaines années



Vos ressources

régionales :



Contact des porteurs de projet

contact@fredon-occitanie.fr
elise.saut@marguerittes.fr

Votre contact en Occitanie

Animation régionale ARTISAN
contact@arb-occitanie.fr